

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement, a adopté le 4 juillet 2017 un premier projet de résolution numéro **PP17-14011** intitulé : « Permettre l'ajout d'un cinquième logement au 7009, rue Sagard en vertu du Règlement sur les P.P.C.M.O.I. de l'arrondissement (RCA04-14003). »

L'objet du présent projet est de permettre l'ajout d'un cinquième logement aux conditions suivantes :

- que la demande déroge aux articles 561 et 634 du Règlement de zonage 01-283 qui ont trait au nombre de cases de stationnement requis et aux dispositions sur les droits acquis qui n'autorisent pas l'ajout d'un logement dans un bâtiment dont le nombre de logements existants est supérieur à celui autorisé dans la zone;
- que le logement au sous-sol soit conforme à la réglementation municipale sauf en ce qui a trait aux articles 561 et 634 du Règlement de zonage 01-283.

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec la présente autorisation s'applique.

Ce projet déroge aux articles 561 et 634 du règlement de zonage de l'arrondissement (01-283).

Ce projet vise la zone 0497 qui se situe entre les rues Jean-Talon, Bélanger, des Écores et l'avenue des Érables.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c. A-19.1), ce premier projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **24 août 2017 à compter de 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, salle 200 à Montréal.

3. Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'il désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer sur le sujet.

4. Ce projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de résolution et un plan des zones visées sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement, située 405, avenue Ogilvy, bureau 100, aux heures habituelles d'ouverture.

Fait à Montréal le 16 août 2017

La secrétaire d'arrondissement,  
**Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.**

---

Publication :  
[Journal de Saint-Michel, édition du 16 août 2017](#)